



Stop à la discrimination syndicale à Korian

La situation délétère dans les EHPAD fait régulièrement l'actualité. Les reportages se suivent, les dénonciations aussi. Au cœur du problème : un secteur sous-financé et un gouvernement qui organise le transfert d'un "marché de la silver economy (sic) estimé à 130 milliards d'euros en 2020" à des multinationales cotées en bourse plutôt que renforcer et développer un service public. L'entreprise Korian - 3,1 milliards de chiffre d'affaire en 2017 - incarne tout particulièrement les choix politiques des derniers gouvernements.

Comme dans l'ensemble du secteur de la santé et du social, des salarié-es de Korian, avec la Fédération SUD Santé Sociaux, y construisent un syndicalisme de transformation sociale. Cela signifie ne pas laisser passer les maltraitances que subissent les usager-es. Et donc les dénoncer. Même si cela signifie des tensions avec un employeur qui a l'œil rivé sur le cours de la bourse (l'action Korian a gagné 21% depuis 5 ans).

Dans un précédent tract, notre section SUD Korian posait la question : jusqu'où la direction est-elle prête à aller ? Un huissier a apporté la réponse par courrier : trois représentantes du personnel, militantes SUD Santé Sociaux sont convoquées à un entretien préalable à sanction. Notre déléguée syndicale est même mise à pied à titre conservatoire et la sanction pourra être un licenciement.

Cette inadmissible attaque frontale contre notre syndicat survient alors que :

- Cette même équipe a dénoncé des faits de maltraitance dans son établissement il y a quelques mois.
- L'inspection du travail a demandé à la direction de ce même établissement de "cesser sans délais ces situations de provocations permanentes envers les instances représentatives du personnel, qui contribuent à n'en pas douter, à aggraver le mal-être au travail".
- Plusieurs procédures juridiques sont en cours et notamment une procédure aux prud'hommes à laquelle la fédération SUD Santé Sociaux s'est associée.

Les élections professionnelles auront lieu cette année à Korian. Nous l'annonçons clairement aux salarié-es : **SUD Santé Sociaux y continuera son travail syndical à leurs côtés quelle que soit la violence des manœuvres antisyndicales. Ne nous laissons pas impressionner !**

L'entreprise Korian doit cesser ses pratiques antisyndicales et cette caricature de procédure disciplinaire !

La Fédération se réserve le droit de créer toutes formes d'action et de mobilisations pour soutenir nos camarades

Corinne Loraine, Secrétaire Générale

